**AFFICHAGES DANS LA CLASSE**

**L’affichage et les espaces d’apprentissage sont liés.**

**POURQUOI ?**

- Il permet la construction des apprentissages chez les élèves qui les utilisent comme des outils.

- Il accroche le regard de celui qui entre dans la classe.

- Il est le reflet de la vie de la classe.

- Il a une fonction de communication *en direction des élèves et des parents.*

- Il influence les attitudes et les habitudes des élèves.

**COMMENT ?**

*L’affichage doit être* :

- fonctionnel : s’adressant en priorité aux élèves, comme support d’aide aux apprentissages, il doit être visible (exposé à hauteur des enfants), lisible (qualité du point de vue de la calligraphie) et compréhensible (fond et forme définissant clairement la posture de lecteur apprenant).

- didactique : Il doit être schématique et lisible par tous afin que les élèves puissent accéder rapidement à l’information. Il ne doit pas être noyé dans une masse informe de documents variés. D’où la nécessité de définir des coins d’apprentissages spécifiques qui vont offrir des espaces d’affichage définis.

Par exemple, *« J’ai besoin d’aller vérifier une information sur la pousse des* *plantes, je vais dans le coin sciences. »*

La multiplicité de l’affichage empêche la structuration de l’apprentissage.

La logique d’affichage du maître n’est pas forcément celle de l’élève.

L’affichage du coin regroupement ne doit pas être un fourre-tout documentaire.

Il est nécessaire de mettre de l’ordre dans le désordre de la pensée enfantine, déjà sujette au syncrétisme.

- évolutif : l’affichage doit refléter les apprentissages en cours. S’inscrivant dans une progression, il doit être évolutif.

La séquence terminée, il n’est pas utile de conserver des affiches qui ne renvoient à aucun apprentissage actuel.

De même que les coins évoluent, les affichages peuvent être « délocalisés » dans un autre espace en réponse à d’autres objectifs de travail.

*Exemple* : un affichage exposé dans le coin « Découvrir le Monde » pour répondre à des compétences travaillées dans la découverte du vivant, pourra devenir affichage dans le coin du Temps pour travailler sur la succession (les étapes de pousse de la plante).

**Les affichages ne doivent pas enlever de la lumière.**

**LESQUELS ?**

On distingue 3 types d'affichage : l'affichage institutionnel, l'affichage didactique,

l'affichage esthétique*.*

**L'affichage institutionnel :**

*Obligatoire*, il s'agit de l'emploi du temps, de la liste des élèves répartis par âge et par section, du règlement intérieur, des plannings d'occupation des lieux collectifs (BCD, gymnase, salle informatique, salle arts plastiques etc.), des consignes d'évacuation des locaux en cas d'incendie, des PAI.

Cet affichage n'est cependant pas la « propriété du maître » et implique un travail

avec les élèves pour une nécessaire appropriation de ces différentes informations ;

cette approche sera plus ou moins approfondie suivant le cycle et le niveau de la classe.

Rédigés pour une période courte en début de l'année de prise de fonction, ces affichages devront rapidement être présents pour la durée de l'année en cours.

**L'affichage pédagogique et didactique :**

- Progressions et programmations : planification des apprentissages et mise en mots

des projets de la classe, il permet à l'élève de structurer sa représentation d'une année d'étude ; il permet aussi au maître de contrôler le bon cheminement des actions. C'est un outil de cohérence.

- Mémoire de la vie de la classe : témoin des apprentissages, il s'agit des différents écrits liés aux apprentissages : synthèse de leçons, règles, textes, exposés.

Dans la construction des apprentissages, il montre les avancées du groupe, il rapporte les conclusions. Cet affichage fait l'objet d'un changement régulier dès lors qu'une notion est acquise, il n'est pas détruit et sera stocké ailleurs, accessible si besoin est.

**L'affichage esthétique :**

Musée de la classe et support des réalisations des élèves.

Il contribue à l’éducation du regard, à l’acquisition d’une première culture artistique et

à la découverte du patrimoine culturel.

On y trouvera :

- des reproductions d’oeuvres d’art,

- les travaux des élèves pour lesquels on aura veillé à la mise en valeur « comme au musée » en pensant l’encadrement, la lumière, la disposition et en évitant

toute accumulation.

Il est nécessaire de tenir compte des règles élémentaires de présentation : alignement des documents, répartition équilibrée des couleurs et des formats. Il doit s’agir d’un affichage vivant, élaboré avec les élèves, en liaison avec les apprentissages et les activités du moment.

Cet affichage fera l’objet d’un renouvellement fréquent (le trimestre constitue la durée moyenne d’affichage), permettant à tous d’exposer.